

**Les 11<sup>èmes</sup> Journées d'études du CEP, à Saint-Christophe-en-Brionnais**

**Vendredi 22 et samedi 23 novembre 2024**

**« Patrimoine et Environnement dans un monde en crise »**

### **Résumé des communications**

**Jean-Pierre Raffin**, professeur d'écologie (retraité) à l'Université de Paris VII, ancien membre du Parlement européen, président d'honneur de « France-Nature-Environnement ».

**Conférence inaugurale** : « *Patrimoine et Environnement dans un monde en crise : la part du vivant* ».

Les 12 et 13 décembre 1994, l'Ecole nationale du Patrimoine organisait le colloque : « Patrimoine culturel, patrimoine naturel ». Il y fut question de la notion de patrimoine, de sa conservation et de sa transmission mais aussi des similitudes et différences des outils et des pratiques quand il s'agit de conserver par exemple un objet, un bâtiment en l'état, etc ou de conserver une dynamique du vivant (espèces et milieux). Préalable à la conservation, il y a l'inventaire des « objets », connaissance indispensable à l'action. Qu'il s'agisse du patrimoine naturel ou du patrimoine culturel, il y a aussi l'action des acteurs publics ou privés bénévoles, les seconds pouvant se substituer aux premiers lorsque les moyens de l'Etat font défaut. C'est au travers d'une expérience d'enseignant-chercheur en biologie et écologie et de bénévole associatif que seront abordés certains des points évoqués.

**Michel Maya**, maire de Tramayes (71)

« *Tramayes, une Petite Ville de demain à énergie positive ?* ».

Souvent citée parmi les villes pionnières pour ses actions liées à l'écologie, Tramayes sera bientôt la première municipalité à énergie positive : elle produira plus d'énergie renouvelable qu'elle n'en consomme pour son fonctionnement. Elle espère y arriver d'ici deux ou trois ans.

Les objectifs sont :

- Permettre à la municipalité de produire plus d'énergie qu'elle n'en consomme
- Inciter les habitants à s'engager en faveur de la transition écologique
- Miser sur l'écologie pour favoriser l'attractivité du territoire

Grâce aux travaux de rénovations, la consommation électrique de la municipalité est tombée de 200 000 à 37 000 kWh. Sur l'éclairage public, la consommation a été divisée par 4 en dix ans (extinction de l'éclairage entre 23 h et 6 h ; renouvellement des ampoules).

Prochain objectif : passer d'une municipalité à énergie positive à un territoire à énergie positive, en entraînant les habitants dans la dynamique. Pour y arriver, la commune compte sur le programme Petites Villes de demain.

**Estelle Tursi**, chargée de mission au CEP pour la candidature des sites clunisiens au patrimoine mondial de l'UNESCO :

« *La candidature des sites clunisiens au patrimoine mondial de l'UNESCO, dans une optique de développement durable* ».

Depuis 2015, l'UNESCO a adopté une politique générale pour l'intégration d'une perspective de développement durable dans les processus de la *Convention du patrimoine mondial*. Fruit d'une prise de conscience globale, cette politique entend compléter la dynamique d'inventaire, de protection et de transmission des biens du patrimoine culturel et naturel, afin d'y intégrer les notions de durabilité environnementale et de développement social et économique inclusif. A la fois véritable continuité des valeurs portées par la Charte des Nations Unies et innovation pour la construction d'un patrimoine commun responsable, cette politique doit maintenir un équilibre constant entre la protection de la valeur universelle exceptionnelle reconnue aux sites du patrimoine mondial de l'UNESCO, et les objectifs pluridisciplinaires du développement durable. La candidature de Cluny et des Sites Clunisiens au patrimoine mondial de l'UNESCO, lancée officiellement par la Fédération des Sites Clunisiens en 2021, se doit donc de prendre en compte la démarche de développement durable dans l'élaboration des plans de conservation et de gestion des sites associés. A l'échelle des édifices, outre leur ancrage territorial et la préservation de leur environnement, cette politique intègre une forte composante éducative et scientifique importante, que leurs responsables et leurs équipes devront prendre à cœur de développer et pérenniser.

**Vincent Guichard**, Directeur général, Bibracte :

*« Construire une communauté patrimoniale active au service du territoire. Réflexions à partir d'une étude cas : le Grand Site de France de Bibracte – Morvan des Sommets ».*

Constitué autour du site de la ville antique de Bibracte, dans le Morvan, et du programme de recherche archéologique organisé dans la durée qui lui est dédié, le Grand Site de France de Bibracte – Morvan des Sommets a été conçu comme un dispositif expérimental pluridisciplinaire qui s'intéresse à différents enjeux de son territoire (agriculture, forêt, ressource en eau, tourisme, cohésion sociale), auxquels s'ajoutent les défis du changement climatique. Son action est unifiée par la mobilisation de la démarche paysagère, définie comme « un processus collectif où l'avis de chacun est pris en compte, dont la spécificité territoriale est le point de départ, le substrat écologique et le continuum historique le fondement, et qui est capable d'imaginer des projets complexes où l'attachement aux lieux alimente leur capacité de développement durable. » Elle fait aussi le pari que la capacité d'agir des habitants et des acteurs locaux peut être amplifiée en constituant ceux-ci en une véritable communauté patrimoniale active, adossés au commun que constitue le paysage, entendu comme l'assemblage des motifs d'attachement qu'ils partagent pour leur territoire.

**Philippe Madeline**, professeur de géographie, Université de Caen Normandie :

*« Les constructions agricoles dans les campagnes françaises, entre patrimoine et environnement »*

Dans un pays qui a perdu deux millions d'exploitations agricoles en un peu plus d'un demi-siècle, la dynamique du bâti agricole est multiforme. A côté de la disparition d'un grand nombre d'unités bâties concomitante au déclin de la population agricole, figurent l'adaptation des constructions répondant aux exigences productives mais aussi leur recyclage, notamment résidentiel, qui offre de nouvelles perspectives à des constructions érigées au rang de patrimoine. Enfin, de nouvelles constructions liées aux structures restantes affirment la vocation productive d'une agriculture qui s'appuie sur un nombre limité de fermes. Anciennes ou récentes, ces constructions agricoles sont des objets marquants du paysage dont on mesure l'évolution au gré des transformations des campagnes devenues multifonctionnelles. L'objet de la communication est de fournir des éléments de réflexion sur les paysages ruraux d'aujourd'hui et de demain entre processus de sélection et de transformation du bâti restant, et constructions nouvelles dont la forme et le volume s'inscrivent dans un nouveau cycle du système agricole engagé dans les années 1960.

**Dominique Fayard**, directrice du PETR (Pays Charolais-Brionnais)

*« La candidature du bocage de l'élevage bovin, Charolais-Brionnais, au patrimoine mondial : enjeux et difficultés de la gestion d'un paysage culturel évolutif vivant ».*

La candidature du bocage de l'élevage bovin, Charolais-Brionnais, au patrimoine mondial, portée par le Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays Charolais-Brionnais, est entrée dans sa dernière phase, celle de la préparation et de l'adoption d'un plan de gestion et de conservation du futur Bien.

À la croisée des problématiques patrimoniales et agricoles, il s'agit de définir avec l'ensemble des acteurs et partenaires concernés une stratégie, déclinée en plan d'actions, visant à assurer la préservation du paysage et des éléments qui le composent – et fondent sa valeur universelle exceptionnelle –, et sa transmission aux générations futures sans pour autant le « mettre sous cloche ». Le défi est d'autant plus grand que le Bien proposé pour inscription potentielle sur la Liste du patrimoine mondial est un paysage culturel évolutif vivant, fruit du travail et des pratiques des éleveurs qui le façonnent depuis plusieurs siècles au gré de leurs activités agricoles. Or, ces pratiques évoluent en lien avec l'évolution du contexte économique et social. De même, le changement climatique et ses conséquences ont un impact direct sur la pérennité du futur Bien. Dans ces conditions, le plan de gestion peut faire figure de « laboratoire » où sont explorées et expérimentées des pistes diverses et variées visant à gérer, préserver et transmettre ce paysage habité et vécu tout en évaluant les « limites acceptables du changement » telles que l'UNESCO les envisage.

**Jean-Luc Delpeuch**, ancien directeur de l'ENSAM, président de la Communauté de communes du Clunisois :

*"Vivre ensemble en Clunisois... dans le monde d'après".*

Suite à l'article paru dans le journal « le Monde » (mardi 13 août) intitulé « Dans le Clunisois, la transition à pas feutrés » », Jean-Luc Delpeuch présentera le témoignage d'un président de Communauté de 41 communes en milieu rural, ayant adopté en 2011 un projet de territoire intitulé "Vivre ensemble en Clunisois... dans le monde d'après". Ce projet de territoire se fixe pour objectif la satisfaction des besoins fondamentaux de tous ses habitants, par le développement de nouveaux services au public, une dynamique sociale et économique mieux répartie sur le territoire, permettant des modes de vie plus inclusifs, plus conviviaux et plus respectueux des générations à venir. Dans ce cadre, le Clunisois se fixe en particulier l'objectif de la neutralité carbone à l'horizon 2040, tout en prenant en compte la nécessité d'un cheminement collectif, dans la durée et dans le respect de la démocratie locale."

**Jean Bergamaschi**, délégué régional de la Fondation du Patrimoine pour le Charolais-Brionnais :

« *Préserver et transmettre le patrimoine naturel, un engagement fort au service des paysages et de la biodiversité* ».

"La Fondation du Patrimoine, dès sa création en 1996, avait prévu dans son objet social : "la contribution à la sauvegarde des éléments remarquables des espaces naturels ou paysagers menacés de dégradation ou de dispersion"

Dans le but de présenter au public ces biens.

L'approche de la Fondation, est, en effet, centrée sur l'intérêt "patrimonial" : culturel, historique, paysager, environnemental, pour le vivant, etc...

Ce qui implique une action centrée sur des patrimoines existants ou ayant existé, hors donc, les créations ex nihilo.

A ce titre, il existe des solutions au-delà de ce qui est le plus connu de l'action de la Fondation du Patrimoine : la restauration du bâti, privé ou publique."

**Gérard Drexler**, délégué régional Bourgogne Franche-Comté de la Fédération « Patrimoine-Environnement » :

« *Le patrimoine et le changement climatique* ».

Savons-nous que c'est par des réflexions sur le patrimoine que nous sommes arrivés dans les années 80 à nous préoccuper du changement climatique ? Savons-nous que c'est par des réflexions internationales que cette thématique est apparue ? Savons-nous que pour la première fois, dans ces mêmes années, on a pu parler de croissance zéro ? Savons-nous que l'idée même d'une croissance qui ne serait pas sans fin a été très fortement contestée et que les commanditaires des études correspondantes ont dû rassurer le reste du monde politique et économique ?

Et pourtant, aujourd'hui, il faut s'arrêter un instant dans nos réflexions pour relier ce changement climatique avec le patrimoine dans toute son acception. Car le patrimoine n'est pas uniquement celui qui fait l'objet des réglementations concernant la transition écologique. Il n'est pas uniquement exposé à ce DPE, diagnostic de performance énergétique, qui rend soucieux nombre de propriétaires et de locataires ; le patrimoine ? C'est l'ensemble qui constitue notre cadre de vie matérielle et immatérielle et que l'on veut transmettre à nos successeurs que l'on soit lapons ou habitants de la Terre de Feu. C'est la raison pour laquelle il est important de faire le point car on ne pourra résumer les conséquences du changement climatique aux seuls éléments sur lesquels nous nous focalisons aujourd'hui :

- Hausse des températures
- Accroissement de la gravité des tempêtes
- Accroissement des sécheresses
- Réchauffement et montée des océans
- Perte de biodiversité

- Pénurie alimentaire.
- Augmentation des risques pour la santé
- Pauvreté et déplacement

Et qui paie les diverses conséquences ? Peut-on penser que demain sera aussi riant que durant les 30 glorieuses que l'on prolonge et amplifie presque sereinement aujourd'hui ? Une conscience collective intergénérationnelle est incontournable pour une vie possible, partagée autour de la planète.

Réfléchissons ensemble à ce futur lors de cette rencontre au CEP.

**Nathalie Beau-Raynard, Charlotte Rebet**, (association Charolais-Brionnais en transition) :

*« Une association locale mobilisée pour la transition écologique et la résilience collective ».*

Charolais-Brionnais en transition est une association citoyenne, née d'une initiative collective en mai 2019 à Marcigny. A l'époque, plusieurs amis ont décidé de se réunir et de fédérer autour d'eux, autour de la transition écologique. Cette thématique semble évidente et s'est révélée au final très vaste, tant les thématiques et les envies des personnes qui se sont senties concernées étaient nombreuses. Cinq ans et demi plus tard, notre association a déjà connu plusieurs remises en question, au-fur-et-à-mesure qu'elle affinait sa vocation profonde, la plus fédératrice et la plus pertinente possible. Elle s'active sur le levier de la recherche d'autonomie, dans le sens de la transition écologique, afin de tendre vers plus de résilience individuelle et collective face aux aléas du changement climatique et des risques systémiques de notre époque. Notre association fédérait en 2023 plus de 200 adhérents, autour de plusieurs actions qui répondent à deux piliers principaux : faire ensemble, et continuer à sensibiliser le public. Notre défi aujourd'hui : réunir davantage de "faisers" que de "consommateurs".

**Jean-François Grange-Chavanis**, architecte en chef des Monuments historiques (honoraire) :

*« Concilier sauvegarde du patrimoine et protection de l'environnement. Souvenirs et réflexions d'un architecte en chef des monuments historiques honoraire ».*

Les monuments historiques et le patrimoine bâti en général sont inséparables de leur environnement proche ou lointain, urbain, rural, montagnard ou maritime.

C'est dire que les travaux nécessaires à leur restauration ont une implication forte tant sur le choix des matériaux, leur provenance, leur mise en œuvre que sur la tenue des chantiers, leur approvisionnement ou leur évacuation.

Divers exemples choisis dans le passé et le présent devraient permettre d'éclairer la réflexion et d'envisager comment concilier au mieux dans l'avenir la sauvegarde du patrimoine et la protection de l'environnement.

**Marc Dufumier**, professeur honoraire à Agro-Paris Tech :

*« Les agroécosystèmes : un patrimoine à maintenir en vie ».*

Les citoyens et les consommateurs ont quelques raisons de s'inquiéter au sujet des dégâts environnementaux et de l'insécurité alimentaire engendrés par notre agriculture industrielle. Pollution des eaux de surface et souterraines, érosion des sols, surmortalité des abeilles et autres insectes pollinisateurs, antibiotiques dans la viande, résidus pesticides dans les fruits et légumes, désherbants dans l'eau du robinet, etc. Cela fait singulièrement désordre !

Il existe pourtant d'ores et déjà des formes d'agriculture alternatives, inspirées de l'agroécologie, qui nous permettraient d'éviter tous ces dommages. Elles reposent sur la gestion en circuit court des cycles du carbone, de l'azote et des éléments minéraux : couverture maximale des sols par la biomasse végétale pour les besoins de la photosynthèse, utilisation des résidus de culture pour l'affouragement des animaux, recours aux déjections animales pour la fabrication du fumier et des composts destinés à la fertilisation des sols, remontée biologique des éléments minéraux issus de la désagrégation des roches mères vers les couches arables, recours à des champignons mycorhiziens et d'autres biostimulants, etc.

Il n'y a aucune raison de désespérer ; mais il y a urgence de se mobiliser pour promouvoir ces formes d'agriculture alternatives.

**Pierre-Yves Gomez**, Professeur émérite, Fondateur de l'Institut français de Gouvernement des entreprises, (emlyon business school) :

*« Hériter pour quoi faire ? Ce que la conservation du patrimoine dit à l'économie contemporaine »*

Conserver le patrimoine suppose que l'on accepte un héritage et que l'on décide d'en faire quelque chose. Cette démarche culturelle et politique a, de ce fait même, une résonance économique. Le capitalisme contemporain est en effet marqué par un processus de destruction créatrice si accéléré que certains économistes s'interrogent non seulement sur sa durabilité, mais aussi sur sa nature : la rapidité des cycles d'investissements ne traduit-elle pas une création destructrice plutôt qu'une destruction créatrice ? Dit autrement, le solde financier, humain et écologique de l'hyperactivité économique n'est-il pas négatif et donc sa trajectoire insoutenable parce qu'on détruit trop rapidement ce dont on hérite.

Parallèlement, la conservation du patrimoine, malgré les difficultés objectives qu'elle soulève, alimente, notamment en France, une passion qui ne s'éteint pas, comme en a témoigné récemment le chantier de Notre Dame. C'est sans doute parce qu'elle propose une autre façon de tracer le chemin du futur en acceptant et en honorant l'héritage du passé comme un capital à faire fructifier du fait de la dette que l'on a à son égard. A la nouveauté à tout prix de l'économie spéculative fait donc écho un conservatisme éclairé à l'égard du patrimoine qui peut se présenter comme un contre-récit à l'économie dominante. D'autant plus que la sauvegarde du patrimoine qu'il permet a des effets directs et objectifs sur l'économie elle-même...